

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Taibout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Avril 1878.

Chronique générale.

En lisant les journaux étrangers, nous pouvons constater que l'inquiétude est partout, et que, dans toutes les capitales, on redoute une guerre européenne.

Cette conflagration générale sera le résultat du conflit oriental.

Le *Temps* annonce que le secrétariat général de la présidence de la République disparaît avec son titulaire, M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt.

M. le colonel Robert, chef du cabinet, aura mission de tenir le Maréchal au courant des affaires qui peuvent motiver des communications de ministres, de sénateurs, de députés ou de particuliers ; c'est-à-dire qu'il héritera de la partie des attributions du secrétariat qui sont compatibles avec le nouvel état de choses ; M. le colonel Robert sera déchargé de la partie de ses anciennes attributions qui se rapportent aux demandes d'audience, aux requêtes de tout genre, secours, etc.

Un attaché au cabinet s'occupera spécialement des demandes d'audience. M. Emmanuel d'Harcourt, disent les uns, serait nommé ministre plénipotentiaire à Munich, d'autres lui assignent un poste à Bucharest.

La pétition de M. le major Labordère a été examinée de nouveau par la commission compétente. Un projet de résolution préparé par M. Goblet a été discuté ; la commission a ensuite examiné la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de demander une enquête sur les incidents de Limo-

ges, qui ont été suivis des mesures que l'on sait contre M. le général Bressolles et M. le major Labordère.

La commission a pris connaissance d'une lettre du général Borel, qui, d'après le *Bien public*, serait loin d'avoir produit une impression favorable.

La question de rétribution des maires et des conseillers municipaux n'est pas encore passée à l'état de projet de loi, mais elle tend à être tranchée d'une autre façon. On cite diverses communes dont les maires n'ont accepté leurs fonctions qu'à la condition d'être subventionnés et dont les conseillers municipaux ont alloué auxdits maires des traitements annuels, dont le chiffre, relativement élevé, est de nature à grever lourdement les finances communales.

L'exemple est contagieux, et s'il vient à être suivi, les contribuables pourraient bien trouver cette réforme démocratique peu de leur goût.

L'*Echo rochelais* nous apprend qu'un modeste employé de la régie, père de sept enfants, a été brutalement privé de son gagne-pain, parce qu'il était soupçonné d'avoir voté le 14 octobre pour le candidat conservateur !

L'*Echo rochelais* ajoute :

« Espérons que le temps viendra où les fonctionnaires du département et les humbles employés du gouvernement seront délivrés de cette persécution qui brise leur avenir et leur enlève sans pitié le fruit de leurs longs services !

« Être suspect de voter selon sa conscience est désormais un crime qui sera puni sans examen, sans appel, nous ajouterons sans pitié !

« Le conseil général du département va se réunir ; qui empêche de formuler une demande collective de retrait d'emploi infligé au citoyen préfet Régnault ? — Voilà un moyen légal, légitime et facile d'en finir avec cette tyrannie. »

Dans les explications qu'il a fournies à la commission de la Chambre chargée de l'examen de la proposition de M. Camille Sée, le ministre de l'agriculture et du commerce a donné des détails intéressants sur l'état des travaux et sur la dépense définitive de l'Exposition de 1878. Voici, d'après le *Temps*, quelles seraient, en résumé, les explications du ministre :

« Dans les prévisions qui avaient servi à l'établissement du premier devis, a dit M. Teisserenc de Bort, le palais du Champ-de-Mars devait couvrir 240,000 mètres. Cette surface, si considérable qu'elle puisse paraître, a été complètement insuffisante, et pour donner aux exposants qui affluaient de toute part une faible partie seulement des surfaces qu'ils auraient voulu obtenir, il a fallu remplacer par une construction le jardin qui devait être réservé au centre du palais, occuper le quai d'Orsay pour y reporter les annexes de l'agriculture, bâtir le long de l'avenue de La Bourdonnaye une nouvelle galerie de machines, couvrir de vastes hangars les berges de la Seine, ainsi que l'esplanade des Invalides.

« L'ensemble de ces constructions nouvelles augmente de 40,000 mètres l'étendue des surfaces couvertes sur la rive gauche et les porte à un total de 280,000 mètres.

« Sur la rive droite, le palais du Trocadéro qui, dans le premier projet, devait être exécuté en matériaux périssables, bois et plâtre, et disparaître à la fin de l'Exposition, a été, par suite d'un accord avec la ville de Paris, transformé en une construction définitive, qui sera conservée et ajoutera aux richesses monumentales de la France.

« Par suite de ce changement et de la nécessité de créer de vastes annexes, la dépense prévue s'est trouvée accrue de 9 millions et portée à 44 millions et demi ; mais en même temps la ville de Paris a augmenté de 3 millions sa contribution pour le cas où le palais du Trocadéro deviendrait sa propriété.

« La valeur des matériaux de démolition

à revendre s'est beaucoup augmentée, enfin diverses subventions ont été ajoutées aux ressources de l'Exposition, en sorte que, tout compte fait, les bases générales qui avaient été présentées aux pouvoirs publics pour fixer le sacrifice définitif du Trésor ne seront pas sensiblement modifiées.

« On évaluait en 1876 à dix millions la somme que la liquidation de l'opération de l'Exposition laisserait à la charge de l'Etat. C'est ce même chiffre qui semble encore aujourd'hui devoir être maintenu.

« On aurait pu craindre que les modifications apportées dans le système de construction du palais du Trocadéro et la grande extension donnée aux bâtiments annexes n'eût occasionné un retard dans l'achèvement des travaux ; mais le commissaire général et ses collaborateurs ont si bien redoublé d'efforts et d'énergie, les entrepreneurs de leur côté ont fait preuve de tant de zèle et de bonne volonté que l'on est en ce moment certain d'être prêt à l'heure voulue. Les exposants ont pris possession de leurs emplacements. Ils procèdent partout à leur installation, et l'ouverture aura lieu le 4^{er} mai dans les meilleures conditions. »

On lit dans l'*Estafette* :

« Des faits graves se sont passés il y a quelques jours dans un petit bal public situé sur le boulevard Rochechouart ; des coups ont été échangés.

« Le général de Geslin, commandant la place de Paris, informé de ce qui s'était passé, a porté les faits à la connaissance des troupes placées sous son commandement, par un ordre du jour ainsi conçu :

« Les gardes de service au bal Corlieu ont été requis pour expulser de cet établissement une femme qui y troublait l'ordre et qui a frappé à plusieurs reprises ses gardes qui la conduisaient au poste.

« Chemin faisant, un électeur a cherché à amener la foule contre les gardes, les a traités d'assassins et a saisi l'un d'eux

Feuilleton de l'*Echo Saumurois*.

UN CHAMP DE BATAILLE

SOUS LOUIS XIV.

(Suite et fin.)

Bientôt cependant il entendit la voix de quelques paysans qui étaient venus pour ramasser du butin sur le champ de bataille ; ces voix humaines réveillèrent l'espoir dans son âme ; trouvant dans sa détresse des hommes en état de paix, il croyait avoir trouvé des frères et des sauveurs ; mais il devait bientôt apprendre tristement le contraire.

Il les appela donc, les conjurant de lui donner quelques secours ; les paysans vinrent en effet à ses cris.

« Mais pour toute réponse, dit-il, ils achevèrent de me dépouiller, disant pourtant qu'ils étaient très-touchés de ma situation, mais qu'enfin je n'en reviendrais pas ; que ce qu'il pouvaient faire de plus avantageux pour moi était de m'engager à prendre patience et à avoir confiance en Dieu.

« Des consolations si chrétiennes et si touchan-

tes ne les attendaient pas eux-mêmes, et ils eurent la cruauté de m'arracher jusqu'à ma chemise, toute trempée qu'elle était de mon sang. »

Les paysans le laissèrent donc, nu, transi, perdant son sang, et allèrent exercer les mêmes cruautés sur d'autres.

Enfin ils revinrent encore, et le malheureux les ayant séduits par l'appât d'une riche récompense qu'il promettait de leur payer s'ils consentaient à l'emmener jusque dans leur village, ceux-ci consentirent en effet à le conduire avec eux après lui avoir jeté un sac à avoine pour se couvrir, et à condition qu'il se montrerait assez vivant pour être en état de les suivre.

Le chevalier se leva aussitôt, rappelant à lui toute sa vie, pour ne pas les perdre, et s'efforçant comme un pauvre suppliant de se tenir toujours sur leurs talons.

Enfin les forces lui manquant, il perdit connaissance et tomba : ses conducteurs, le regardant comme un homme mort ou bien près de l'être, le laissèrent là sans se soucier de lui davantage et continuèrent leur route.

« Quelle fut ma surprise, dit-il, quand je me retrouvai seul et que je me vis abandonné de ceux dont j'espérais mon salut !

« Je les appelai, mais en vain, et je passai le

reste de ma nuit en des douleurs et des faiblesses qui seules auraient pu terminer ma vie.

« J'avais bien eu raison, dans les différentes chutes que j'avais faites, de ne pas abandonner mon sac ; il me fut d'une utilité plus grande que je ne le puis dire. Je m'en servis pour me garantir du froid.

« Il est vrai qu'en me soulageant d'un côté, il me faisait souffrir d'un autre : quand je voulais m'en servir comme d'une chemise, il m'ôtait la respiration.

« Je fus obligé à la fin de le mettre sur moi, tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre.

« Ce fut avec cette couverture que je passai la nuit, au milieu d'un pré qui fut inondé de la pluie qui dura fort longtemps.

« Je me dis alors tout ce qu'un chrétien doit se dire en de pareilles extrémités, et je priai le Seigneur de permettre, s'il voulait m'appeler, que je pusse me mettre en état de paraître devant lui.

« J'attendis dans ces pensées l'arrivée du jour ; les oiseaux me l'annoncèrent par leurs chants, et je leur sus bon gré du soin qu'ils semblaient prendre de dissiper mes peines. Je ne doutais pas qu'elles ne fussent bientôt après, quand j'entendis les cloches qui sonnaient le pardon, et les voix de quelques passants.

« Je me levai aussitôt, et les appelai de toutes mes forces, et je restai quelque temps debout pour

me faire voir et pour tâcher de leur inspirer de la compassion.

« Mais ils furent si saisis en me voyant qu'ils restèrent quelques moments sans parler : après quoi ils me dirent de songer à mon âme, et que je n'avais pas longtemps à vivre.

« J'eus beau leur protester que je me sentais du courage et de la force, ils s'obstinèrent à me persuader le contraire, et s'en allèrent sans m'écouter davantage.

« Je fus donc obligé d'attendre dans la même place d'autres passants ; j'en attirai successivement qui repoussèrent mes prières comme avaient fait les premiers.

« Le reste de la journée ne fut pas plus heureux pour moi : j'eus encore quelques visites, mais elles me furent tous également infructueuses.

« Quelque résigné que je fusse aux ordres de la Providence, je ne pus alors m'empêcher de me plaindre de la cruelle dureté de tant de personnes dont j'avais imploré l'assistance et qui me laissaient manquer de tout dans un lieu aussi fréquenté.

« Mais mon abandon devait durer plus longtemps.

« Je passai encore cette nuit, n'ayant d'autre soulagement que celui que je pouvais me procurer avec mon sac, et en des souffrances plus grandes que celles que j'avais essayées jusqu'alors.

« Elle s'écoula pourtant ; le jour arriva ; le chant

» par le bras en essayant de faire évader la prévenue.
 » Le garde a dégainé et a donné un coup de poignée de sabre sur la tête de cet individu et lui a fait une légère blessure.
 » Le général approuve la conduite du garde et n'aurait nullement regretté que le coup laissât des traces plus sérieuses.
 » Paris, le 29 mars 1878.

» Signé: DE GESLIN. »

Tout le monde applaudira à ce ferme langage. Mais comme il n'y a pas de concert sans qu'une note discordante se fasse entendre, voici déjà le XIX^e Siècle qui donne la sienne. Le journal de MM. About et Sarcey prend le mot « électeur » pour une injure à l'adresse du corps électoral. C'est pousser trop loin le scrupule. Que la majorité républicaine si chère au XIX^e Siècle fasse une bonne loi électorale qui tienne éloignés du scrutin les gens sans aveu, les ivrognes de profession et beaucoup d'autres de même catégorie, et nos braves généraux ne seront plus autorisés à employer dans leurs ordres du jour des mots malsonnants pour des oreilles républicaines.

Nos confrères conservateurs de Suisse, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas devenus, pour une cause ou pour une autre, les organes de la politique allemande, se montrent de plus en plus inquiets de la tournure que prennent les événements européens. Résumant leur pensée commune, l'un d'eux s'écrie: « Le printemps s'ouvre au milieu de terribles menaces. Il n'y a de sécurité nulle part, ni pour les petits Etats comme le nôtre, ni pour les grands. »

L'Osservatore cattolico publie une dépêche de Rome très-alarmante: « Le bruit court, dit cette dépêche, que l'Allemagne se déclare contre l'Angleterre en faveur de la Russie, et que cette dernière puissance négocie avec les Etats-Unis pour l'armement de corsaires contre la marine anglaise. La situation est terrible et la guerre paraît certaine. Au Quirinal règne la plus grande consternation; on craint de se brouiller avec l'Allemagne alors qu'on fait bon visage à l'Angleterre, dont on redoute une visite sur nos côtes, et spécialement sur celles de la Sicile. »

En Angleterre, nous retrouvons, sinon les mêmes trames, du moins les mêmes pressentiments d'une guerre longue et acharnée. Les journaux de Londres prévoient presque tous un conflit prochain.

Etranger.

LE MESSAGE DE LA REINE D'ANGLETERRE.

Lundi a été soumis au Parlement anglais le message de la Reine, demandant le rappel des réserves. Ce document est ainsi conçu:

des oiseaux et le son des cloches me le firent connaître une seconde fois.

» Je me levai suivant ma coutume pour attirer ceux qui venaient à passer, et je n'eus pas fait longtemps mes tentatives que j'entendis venir à moi une troupe de femmes; la tendresse et la compassion qui sont, pour ainsi dire, naturelles à ce sexe, me firent croire que je touchais au moment de ma délivrance.

» Elles approchèrent donc, mais elles ne furent charitables à mon égard que comme tous les autres l'avaient été; elles firent des cris semblables à ceux de ces oiseaux de mauvais augure qui, suivant l'opinion populaire, présagent la mort, et puis se retirèrent sans me rien dire. »

Le malheureux perdit alors tout espoir; il y avait deux jours que, pareil à un cadavre et refusant cependant de descendre dans le tombeau, il luttait sans secours contre la mort, invoquant la pitié des hommes sans rien en obtenir; ceux qui auraient dû lui prendre la main refusaient au contraire de l'approcher, effrayés de son apparition comme de celle d'un fantôme.

Enfin, un des paysans qui l'avaient déjà vu l'avant-veille dans cette effroyable mendicité d'un mourant qui demande qu'on l'aide dans son effort pour reprendre la vie, ayant repassé par cet endroit et l'ayant trouvé encore vivant après une si rude

« L'état actuel des affaires publiques en Orient et la nécessité qui en résulte de prendre des mesures pour le maintien de la paix et la protection des intérêts de l'empire ayant paru constituer, dans l'esprit de Sa Majesté, le cas « d'occurrence extraordinaire » tel qu'il est défini par les actes constitutionnels du Parlement, en vue de ces considérations Sa Majesté a jugé convenable d'aviser à l'adoption de mesures additionnelles dans l'intérêt du service public. En conséquence, conformément aux dispositions des actes dont il s'agit, Sa Majesté a pensé qu'il était bon de communiquer à la Chambre des communes qu'elle a l'intention d'appeler les forces de la réserve de l'armée active et celles de la réserve de la milice ou telle partie de ces forces que Sa Majesté jugera nécessaire au service actif. »

La lecture du message royal a été accueillie à la Chambre des communes par de vifs applaudissements; néanmoins là, comme à la Chambre des lords, la discussion a été renvoyée à mardi de la semaine prochaine.

De cet ajournement, on peut déduire l'espoir d'un arrangement pacifique avec la Russie.

ALLOCUTION PONTIFICALE.

Dans la matinée du 28 mars, au palais apostolique du Vatican, Sa Sainteté Notre seigneur le Pape Léon XIII, sortant de ses appartements, s'est rendue à la salle du consistoire et y est entrée, après s'être vêtue du pluvial rouge et de la mitre en fil d'or, comme c'est la coutume, la première fois après le couronnement.

Puis, le Saint-Père est monté à son trône, d'où il a prononcé l'allocution suivante:

« Vénérables Frères,

» Dès que Nous fûmes appelé, le mois précédent, par vos suffrages, à prendre le gouvernement de toute l'Eglise et à tenir sur la terre la place du Prince des pasteurs, Jésus-Christ, Nous avons senti notre esprit tout saisi de trouble et d'effroi. D'un côté, en effet, Nous étions effrayé surtout et par l'intime conviction de notre indignité, et par l'impuissance de nos forces à supporter un fardeau d'autant plus lourd que la renommée de notre prédécesseur le Pape Pie IX, d'immortelle mémoire, s'était répandue avec plus d'éclat et d'illustration dans le monde. Car cet insigne pasteur du troupeau catholique, qui a toujours combattu invinciblement pour la vérité et pour la justice, et qui a accompli, d'une manière exemplaire, de si grands travaux pour le gouvernement de la République chrétienne, non-seulement il a illustré le Siège apostolique de l'éclat de ses vertus, mais encore il a tellement rempli toute l'Eglise de son amour et de son admiration que, de même qu'il a surpassé tous les évêques de Rome par la durée de son pontificat, ainsi il a obtenu peut-être plus que les autres de plus grands et de plus constants témoignages de respect public et de vénération. D'un autre côté, Nous étions vivement préoccupé de la condition critique

où se trouve presque partout, de notre temps, non-seulement la société civile, mais l'Eglise catholique elle-même, et surtout ce Siège apostolique qui, dépouillé par violence de sa souveraineté temporelle, en a été amené à ce point de ne plus pouvoir du tout jouir de l'usage plein, libre et sans opposition de son pouvoir.

» Mais quoique pour ces raisons, Vénérables frères, Nous fussions porté à récuser l'honneur qui nous était conféré, comment pouvions-Nous résister à la volonté divine, si clairement manifestée à Nous par l'accord de vos suffrages et par cette pieuse préoccupation de terminer le plus promptement possible, pour le bien de l'Eglise que vous avez uniquement en vue, l'élection du Souverain-Pontife?

» Aussi avons-Nous cru devoir accepter cette charge du suprême apostolat qui Nous était offerte et obéir à la volonté divine, mettant toute notre confiance en Dieu, et espérant fermement que Celui qui Nous avait conféré l'honneur donnerait aussi la vertu à Notre humilité.

» Et maintenant, Vénérables frères, qu'il Nous est donné d'adresser pour la première fois de cette place la parole à notre insigne collège, Nous attestons surtout solennellement devant vous, que Nous n'aurons jamais rien de plus à cœur, dans ce ministère du service apostolique, que d'employer, avec la grâce de Dieu, tous nos soins à conserver saintement le dépôt de la foi catholique, à maintenir fidèlement les droits et les intérêts de l'Eglise et du Siège apostolique, à pourvoir au salut de tous, prêt que Nous sommes à n'éviter de toutes choses aucun travail, à ne récuser aucune épreuve, et à ne jamais rien faire qui puisse montrer que Nous estimons Notre vie plus que Nous-même.

» Dans l'accomplissement des devoirs de notre ministère, Nous avons la confiance que votre conseil et votre sagesse ne Nous manqueront point; Nous désirons ardemment et Nous vous demandons qu'ils ne nous manquent jamais; et vous ne devez pas prendre seulement cet appel pour un effet de la sollicitude de notre charge, mais Nous voulons qu'il soit entendu par vous comme la manifestation solennelle de Notre volonté. Car Nous avons profondément gravé dans l'esprit ce que racontent les saintes lettres que fit Moïse par l'ordre de Dieu, lorsque, effrayé du lourd fardeau de régir tout le peuple, il s'adjoignit soixante-dix des anciens d'Israël pour qu'ils portassent la charge avec lui et le secourussent de leur zèle et de leur conseil dans les soucis du gouvernement de la nation d'Israël. Nous sommes proposé cet exemple, Nous qui sommes, malgré notre indignité, le chef et le recteur de tout le peuple chrétien; en l'ayant devant les yeux, Nous ne pouvons manquer de vous demander, à vous qui tenez dans l'Eglise de Dieu la place des soixante-dix d'Israël, un concours dans Nos travaux et une assistance pour Notre esprit.

» Nous savons, d'ailleurs, comme Nous l'apprennent les saintes Ecritures, que le salut est là où le conseil abonde; Nous savons, par l'enseignement du concile de

Trente, que l'administration de toute l'Eglise s'appuie sur le conseil des cardinaux constitués auprès du souverain Pontife; Nous savons enfin par saint Bernard que les cardinaux sont appelés les assistants et les conseillers du Pontife romain, et c'est pourquoi, Nous qui avons partagé pendant près de vingt-cinq ans l'honneur de votre collège, Nous avons apporté sur ce Siège non-seulement un esprit plein d'affection et de bienveillance pour vous, mais aussi la ferme intention d'avoir pour compagnons et collaborateurs de nos travaux et de nos délibérations, dans l'expédition des affaires de l'Eglise, ceux que Nous avons eu autrefois pour collègues en dignité.

» Maintenant, Vénérables Frères, Nous avons la très-grande joie et la bonne fortune de vous faire partager un doux fruit de consolation que Nous avons recueilli dans le Seigneur, par l'issue d'une heureuse affaire accomplie pour la gloire de notre religion. Car, ce que notre prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, dans son zèle insigne pour la chose catholique, avait entrepris, et ce qui avait été décrété par ceux d'entre vous qui font partie de la sacrée Propagation de la foi, à savoir le rétablissement de la hiérarchie épiscopale dans l'illustre royaume d'Ecosse, la restauration de l'honneur de cette Eglise, il Nous a été donné de l'accomplir heureusement, et, avec l'aide de Dieu, de l'achever par les lettres apostoliques que Nous avons promulguées le 4 de ce mois de la présente année.

» Nous Nous sommes réjoui, Vénérables frères, de ce qu'il nous a été donné de satisfaire ainsi aux très-vifs desirs de nos chers fils en Jésus-Christ, le clergé et les fidèles de l'Ecosse, que des preuves nombreuses et très-éclatantes Nous ont montrés animés d'une très-grande dévotion envers l'Eglise catholique et la chaire de Pierre; aussi Nous avons fermement confiance que l'œuvre accomplie par le Siège apostolique sera couronnée d'heureux fruits, et que, grâce aux suffrages des célestes patrons de l'Ecosse, cette contrée verra chaque jour, de plus en plus, « les montagnes recevoir la paix et les collines la justice en faveur de son peuple. »

» Au reste, Vénérables frères, Nous ne doutons nullement que, joignant vos efforts aux Nôtres, vous ne travailliez ardemment avec Nous à la protection et au maintien de la religion, à la défense de ce siège apostolique et à l'accroissement de la gloire divine, car vous savez que nous aurons une commune récompense dans le ciel si nous avons en commun travaillé à mener à bien les affaires de l'Eglise. Suppliez donc humblement le Dieu riche en miséricorde, par l'intercession puissante de sa mère immaculée, de saint Joseph, le céleste patron de l'Eglise, et des saints apôtres Pierre et Paul, afin que sa bonté Nous assiste, qu'Il dispose heureusement le temps de Notre ministère, et enfin que cette barque de Pierre qu'Il nous a confiée à gouverner sur une mer furieuse, Il la conduise, après avoir dompté et apaisé les vents et les flots, jusqu'au port désiré de la tranquillité et de la paix. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La Loire, dont on avait annoncé une crue, ne s'est pas élevée sensiblement à Saumur. L'eau n'a pas couvert le chemin de halage, c'est-à-dire n'a pas atteint 3 mètres à l'échelle du pont Cessart.

Depuis hier elle est en baisse.

La Compagnie d'Orléans vient de mettre en service de nouveaux wagons contenant un compartiment dit *lits-toilette*.

Le prix des places dans ces compartiments est celui de la première classe augmenté de moitié.

Hier mardi, 2 avril, à 5 h. 9 m. du matin, nous sommes entrés dans la lune rousse.

La lune rousse, on le sait, est, d'après Arago, celle qui, commençant en avril, devient pleine vers la fin de ce mois ou dans le courant de mai.

Puisse-t-elle être, en 1878, meilleure que sa réputation!

Dieu veuille surtout qu'elle n'achève pas l'œuvre de sa devancière qui a singulièrement compromis la récolte des abricots.

purent rester devant moi, et qu'ils se retirèrent tous.

» Ma mère seule resta, qui vint se jeter à mon cou, et qui me mouilla longtemps le visage de ses larmes sans avoir la force de parler.

» Quelque besoin que j'eusse de recevoir de la consolation moi-même, je me vis obligé de lui en donner. J'appelai mes parents et je les rassurai de même; ils firent à leur tour ce qui dépendait d'eux pour me consoler; et voyant qu'ils ne me parlaient point de la mort de mon père, je les priai de dissiper l'inquiétude où j'étais en m'apprenant le détail de ce qui lui était arrivé.

» Ils me dirent alors que, commandant un poste très-exposé au feu que les ennemis faisaient, une grenade lui était tombée sur le côté et l'avait renversé, et que, n'ayant pas voulu malgré cela abandonner son poste, une autre était venue crever auprès de lui, dont un éclat lui avait cassé la hanche; qu'on l'avait cependant transporté à Neuport, où il était mort quelques jours après. »

Ce fut ainsi que le malheureux chevalier, encore à la fleur de l'âge, se vit rejeté dans la vie sans autre appui que l'amour de sa pauvre mère.

Bien d'autres avaient autant souffert et étaient morts!

Maudissons tous la guerre.

(Magasin pittoresque.)

épreuve, consentit à lui servir de guide jusqu'au village voisin.

Là on le conduisit dans une sorte de grange où s'étaient réfugiés quelques blessés plus valides que lui et où de bonnes femmes vinrent lui apporter un peu de paille et de nourriture, et quelques chiffons pour se couvrir.

De là, un chariot le conduisit à Namur où, ayant retrouvé des personnes de connaissance, il fut enfin accueilli et entouré des soins que son triste état réclamait; il parvint à se guérir.

La figure amputée, pour ainsi dire, l'infortuné, horrible à voir, n'était plus qu'une tête de mort sur un corps vivant.

Son père, avec lequel il servait dans l'armée française, avait été tué dans la même lutte où il avait lui-même été si fort maltraité, et c'était une douleur qui devait encore aggraver celles que son propre sort lui faisait ressentir.

Rien n'est plus touchant que le récit qu'il fait de son entrevue avec sa famille lorsqu'il lui fut possible de la rejoindre, et dans laquelle sa mère seule a le courage de se jeter à son cou.

« J'arrivai, dit-il, à une terre située près de Saint-Quentin, où plusieurs de mes parents s'étaient rendus pour me recevoir.

» Quelques prévenus qu'ils fussent de mon malheur, ils en furent si saisis en me voyant qu'ils ne

On signale une nouvelle émission de pièces fausses de 5 francs. Elles sont à l'effigie de Louis-Philippe et datées de 1839 et 1843. L'imitation est assez bonne, sauf en ce qui concerne la tranche, qui manque de netteté. Le son est assez argentin, mais la pièce est beaucoup plus légère, même à la main, qu'une pièce véritable.

Prophéties de Nick. — La direction des forces sidérales variant peu, le mois d'avril présentera à peu près les mêmes caractères que le mois de mars sur les mêmes régions. Apparition probable de bourrasques, le plus souvent dans les parages de l'Irlande, vers les 1^{er}, 7, 14, 20, 28, à un ou deux jours près, époques qui coïncident avec le transit équatorial de la lune (nœuds, équinoxes) ou bien avec les changements de déclinaison de cet astre (lunestices), ainsi qu'avec des groupes de points astronomiques; phases de la lune et des planètes, conjonctions lunaires, etc.

Ces bourrasques, qui seront signalées plus tard par le *New-York Herald*, donneront lieu à des perturbations (coups de vent, grains, giboulées ou orages épars), qui se produiront successivement de l'Ouest à l'Est, — tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, — suivant l'importance et le mode de déclinaison de la lune, — vers les « 1 — 4 » « 9, 12 » « 15 — 18 » « 21 — 24 » 28. Les époques mises entre guillemets et marquées du signe moins (—) avant ou après présenteront les plus fortes perturbations. Nous attirons l'attention des météorologistes de nos contrées sur ces époques critiques. Gros temps vers ces époques. Crues d'eau après. Orages épars probables vers les 1^{er}, 4, 15, 21, 24, 28. (Conjonctions lunaires.) Le rayonnement nocturne est à craindre, principalement vers les 7, 14, 17, 29. (Déclinaison boréale de la lune, résultante faible; forces décroissantes, nuits lunaires.) Avis aux viticulteurs!

D'après ces données, la première quinzaine du mois, qui correspond avec la déclinaison boréale de notre satellite, sera relativement assez belle dans l'ensemble, principalement sur le Sud-Ouest et le Midi de la France, avec abaissement de température. La seconde quinzaine sera plus accidentée, notamment sur la zone septentrionale et la zone centrale. Radiation solaire assez vive. Ne pas oublier que les perturbations emploient deux ou trois jours pour se propager, par zones concentriques, de l'Ouest à l'Est de la France.

Chambellay. — Jeudi dernier, M. Corbin, fermier à Romfort, commune de Chenillé-Changé, arrivait en voiture, à onze heures du soir, au port de Chambellay, arrondissement de Segré, avec sa femme et son beau-frère.

Il descendit pour acquitter le droit de passage. La voiture, dans laquelle étaient restés M^{me} Corbin et son frère, continuait à avancer au petit pas, lorsqu'au milieu du pont, le cheval prit peur. M^{me} Corbin voulut descendre; mais, trompée par l'obscurité, croyant mettre le pied sur le pont, elle tomba dans la rivière.

Plusieurs bateaux furent immédiatement détachés pour aller à son secours; mais toutes les recherches furent inutiles. Avant-hier, le cadavre n'avait pas encore été retrouvé.

Bonne action d'une cantatrice. — Rendant compte d'un concert donné par M. Gustave Lelong, chef d'orchestre du théâtre et de l'Association artistique d'Angers, l'*Union de l'Ouest* profite de cette occasion pour remercier M^{lle} Hasselmans et M. Pellin de la part qu'ils ont prise au concert donné, la semaine précédente, au profit de l'orphelinat catholique tenu près de Londres par des religieuses françaises. Notre confrère s'exprime ainsi:

« C'est un hasard, on peut le dire, qui a mis en rapport M^{lle} Hasselmans et le missionnaire qui venait, à Angers, recueillir des ressources pour son œuvre. Par quel moyen ferait-il appel à la charité des Angevins? En Angleterre et aussi en France, volontiers le talent des artistes ou des amateurs se met au service de la charité. Mais à qui s'adresser, dans une ville où l'on est inconnu? Le missionnaire en était là, s'informant, combinant et fort inquiet. Quelqu'un lui parle de M^{lle} Hasselmans: beau talent, affable, charitable, etc. Oui, mais comment présenter sa requête?... Le mis-

sionnaire se décide à aller lui-même; on l'accueillera ou on l'éconduira, peu importe.

Il se présente chez l'artiste... Mademoiselle, un prêtre est là qui demande à vous parler. — Un prêtre? grand Dieu! ma mère est malade! — C'est un cri du cœur. Pour l'expliquer, disons que M^{me} Hasselmans était absente, et sa fille connaissant ses habitudes et sachant dans quelle chapelle elle était allée prier, craignait que le prêtre ne vint lui apprendre quelque accident subit. Elle envoya aux nouvelles, en grand émoi, et bientôt elle peut se rassurer. Mais, pendant ce temps, le missionnaire, fort troublé de l'effet qu'il avait produit, s'était retiré.

Quelques heures après, il revient pour s'informer et présenter ses excuses. On l'accueille, on le rassure à son tour; il dit un mot, timidement, de l'objet de sa première visite. Au premier mot, la jeune artiste sourit et lui tend la main: « Monsieur l'abbé, c'est fait; je chanterai pour vos orphelins. Mes camarades du théâtre ne vous refuseront pas plus que moi. Allez voir un Tel, un Tel et un Tel. Vous avez vu votre concert; nous arrangerons cela! »

Et le concert fut arrangé, et grâce à l'élan généreux et spontané des artistes, grâce aussi au zèle actif des dames patronesses, il a eu le bon et beau succès que le public et les journaux ont constaté à l'envi. »

L'accident qui s'est produit sur la ligne de La Flèche à Aubigné, près de la Chapelle-aux-Choux, n'a pas eu les conséquences de celui de Dissay, mais cela grâce au sang-froid et au zèle d'un garde-barrière.

Ce brave homme, en faisant sa ronde, s'aperçut que le pont, miné par les eaux, était secoué par l'eau et que les terres du tablier commençaient à se désagréger.

Un train de voyageurs arrivait en ce moment.

Le garde-barrière s'élança aussitôt au devant en faisant des signaux désespérés.

Le mécanicien les aperçut d'assez loin heureusement, et il renversa la vapeur, arrêtant son train à cent cinquante mètres au plus du pont.

Au même instant, celui-ci s'abîmait dans les flots, et les voyageurs, qui avaient mis la tête aux portières pour voir ce qui motivait cet arrêt inattendu, purent se rendre compte du danger auquel ils venaient d'échapper.

Dans l'accident de Saint-Paterne, le mécanicien et le chauffeur seuls ont péri; mais le chef de train a miraculeusement, on peut le dire, échappé à la mort. Placé dans la vedette du fourgon de tête, immédiatement derrière le tender, il a été précipité dans le gouffre; mais il a été assez heureux pour tomber sur une planche, à laquelle il s'est cramponné avec toute l'énergie que peut donner, dans une semblable circonstance, l'instinct de la conservation. Le courant, très-rapide en cet endroit, l'a porté à la rive, où il a heureusement abordé, n'ayant reçu que de légères contusions.

Le graisseur, qui se trouvait sur l'une des dernières voitures du train, n'a eu aucun mal.

Quant aux deux infortunées victimes de cet accident, elles ont été retrouvées, comme nous le disions hier, et leurs cadavres ont pu être ramenés à leur famille.

On frémit en pensant aux proportions beaucoup plus terribles encore qu'edt pu prendre ce sinistre, si le pont s'était écroulé une heure plus tôt, au moment du passage du train de voyageurs qui arrive à Tours à 4 heures 55 du matin.

Notre confrère de la *Sarthe* donne les renseignements suivants sur l'état actuel du lieu où l'événement est arrivé:

« Depuis deux jours, une véritable armée de travailleurs a été expédiée sur les lieux, mais les travaux de déblaiement et de reconstruction ne marchent qu'avec une extrême lenteur.

L'Escotais, en effet, comme le Loir, comme la Sarthe, comme toutes les rivières de notre région, a été démesurément grossi par les pluies torrentielles de ces derniers jours, et ses eaux ont envahi toutes les prairies environnantes.

Le remblai qui soutenait le pont est détruit sur une longueur de près de 60 mètres, et, au milieu de ces terres détrempées, il est impossible de le consolider.

Dans leur effroyable culbute, une grande partie des wagons ont été éventrés, et bon nombre de marchandises ont été entraînés par les eaux.

Aux environs de la voie, dans toutes les prairies, on voit flotter des pièces de vin et d'eau-de-vie. L'une d'elles a même été retrouvée dans le jardin du presbytère de Dissay.

A la gare du Mans, un de ces ponts métalliques que les Compagnies de chemin de fer ont toujours en réserve, est chargé sur un train spécial et tout prêt à être expédié.

Dès que le remblai aura été rétabli, il sera posé et le service reprendra régulièrement entre Tours et Le Mans. »

LOUDUN.

Nous apprenons les exploits cynégétiques d'un de nos Nemrod loudunais, M. A. de la Roberdière, et de quatre de ses amis. Ces messieurs ont tué dans un seul jour huit renards dont trois vifs.

Depuis l'autorisation qu'ils ont reçue de M. le préfet de chasser les animaux nuisibles, ils ont détruit onze renards et trois blaireaux.

NANTES.

On lit dans l'*Union bretonne*:

La pêche du saumon est tellement considérable, cette année, que les plus vieux pêcheurs ne se souviennent pas de l'avoir vue aussi abondante. Le poisson cependant tient son prix. Un seul bateau du port de la Madeleine en a pêché 40 dans une nuit.

Les lamproies sont, elles aussi, très-abondantes. En deux jours, un bateau en a pris vingt-quatre.

Enfin, les aloses se pêchent déjà dans de larges proportions. Dans une nuit, les filets d'un bateau en ont capturé vingt-deux.

On compte sur la prochaine crue pour avoir de ces trois espèces de poissons en quantité extraordinaire.

Faits divers.

On écrit de Saint-Brieuc, au *Journal du Morbihan*:

« Ici, on est sous le coup d'un grand scandale. Une institutrice laïque de Tonquédec vient d'être écrouée dans la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. Elle a tué son enfant à coup de hache, puis enveloppé le corps dans un linge, puis déposé les restes du nouveau-né dans un pot de saumure.

Cette fille avait une mauvaise conduite. Le maire de Tonquédec n'avait pas eu de peine à le découvrir. Il avait averti les parents et les familles de sa commune de ne pas envoyer les enfants chez cette institutrice.

L'institutrice l'apprit. Avec une audace sans pareille, elle alla déposer au tribunal de Lannion une plainte contre le maire.

Elle fut écoutée. Il y eut jugement, et le maire fut condamné à lui payer 500 francs de dommages-intérêts.

Mais le maire fit observer la fille. Une nuit, les douleurs de l'enfantement la prirent. Elle couchait entre deux dortoirs où elle avait des pensionnaires. Elle accouche, descend à la cuisine, tue et broie l'enfant, l'enveloppe dans un linge, le met dans un pot, et le lendemain elle va faire sa classe comme si de rien n'était.

Le surlendemain, c'était la foire à Lannion, elle s'y rend et se promène par la ville. Quand elle rentra, les gendarmes la firent prisonnière. En son absence, le maire avait fait opérer des perquisitions et l'enfant avait été trouvé dans la saumure.

Découverte, elle montra un front d'airain.

Si les catholiques élevaient la voix à chaque méfait des laïques, les Sarcey seraient bientôt forcés de se taire, car leur tour reviendrait plus souvent qu'à leur tour.

Si, pour une chiquenaude congréganiste, M. Sarcey jette les hauts cris, vous verrez qu'en face de ce monstrueux attentat, il ne trouvera pas le moindre accent dans son âme indignée! »

On lit dans le *Petit Journal*:

On se demande souvent comment les pauvres cochers peuvent supporter impunément de jour et de nuit toutes les intempéries des saisons: la pluie, la neige, le froid et le

vent. On serait tenté de croire qu'il leur faut une constitution spéciale les mettant à l'abri de tous ces accidents. Il n'en est rien, et c'est au contraire dans cette profession que l'on rencontre le plus de bronchites, de rhumes et de catarrhes ou autres affections des bronches et des poumons. Il suffit pour s'en convaincre de passer quelques heures dans la pharmacie Guyot, qui s'est fait une spécialité de la fabrication des capsules de goudron. Il est curieux d'observer la quantité de voitures qui s'arrêtent à vide devant cette pharmacie et dont les cochers vont chercher le remède qu'ils ont besoin.

C'est qu'en effet les *Capsules de Goudron de Guyot* remplacent avantageusement toutes les espèces de tisanes, pâtes ou potions impossibles à prendre pour ceux qui ne disposent pas de leur temps. Un autre avantage de cette médication, et qui a bien son importance, c'est la modicité de son prix. Si l'on considère que chaque flacon de 2 fr. 50 contient 60 capsules, et que la dose ordinaire est de deux à chaque repas, on reconnaîtra que le prix du traitement est de dix à quinze centimes par jour. Il est évident que la question de prix n'a pas contribué moins que l'efficacité du produit à rendre populaire l'emploi des capsules de goudron.

Dépôt à Saumur, pharmacies Besson, Perdriau, et dans la plupart des pharmacies. (9)

Pour les articles non signés: P. GODET.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces).

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès. 100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescience du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:

N^o 48,816: Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N^o 73,632: 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescience, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescience*, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La *Revalescience chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 376 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Blanchet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAURETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

P. GODET, propriétaire-gérant.

